tmi
formation
conseil
prévention
formation des professionnels du spectacle

catalogue

regroupement de techniciens du spectacle pour la formation et l'amélioration des conditions d'exercice des métiers artistiques

l'ensemble des formations de ce programme est proposé en inter-entreprise, les tarifs indiqués sont individuels.
pour toute demande de formation intra-entreprise, merci de prendre contact avec nous.

tmi formation-conseil-prévention dispense des **formations techniques** dans les domaines de la **sécurité** (inspection des SPD, travail en hauteur, accroche et levage de charges, sécurité électrique, conduite d'engins) à destination des professionnels du spectacle vivant.
forte de sa connaissance des méthodes employées dans ce secteur particulier, tmi a développé une réponse formative adaptée s'adressant aux acteurs du secteur non commercial de la culture.

technicien compétent en inspection de structures provisoires et démontables

type de session	prix
théorie (3 jours - 21 h)	600 €
pratique (1 jour / module - 7h) 2 modules possibles	250 € / module
minimum 8 stagiaires **maximum 12 stagiaires**	

objectifs :
- identifier les différentes catégories de Structures Provisoires et Démontables (SPD) et appliquer la réglementation correspondante
- inspecter les structures provisoires et démontables
- être en mesure de rédiger un rapport d'inspection
- communiquer le résultat de l'inspection.

en réponse à l'article 43 §2 de l'arrêté du 25 juillet 2022 modifié fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables.

public concerné :
toute personne pouvant être amenée à réaliser l'inspection de structures provisoires et démontables (article 40 §1 de l'arrêté du 25/07/22 modifié) pour les besoins d'un évènement.
en particulier : **régisseur plateau, lumière, son, régisseur général, directeur technique, monteur, rigger, responsable sécurité, organisateur** …

spécialité - module 1 : structures scéniques (mâts, ponts et grils) et échafaudages
spécialité - module 2 : scènes (praticables, podium …) et tribunes

montage de tentes, tribunes, structures et échafaudages

type de session	prix
session initiale (3 jours - 21 h)	790 €
minimum 4 stagiaires **maximum 6 stagiaires**	

objectifs :
- être capable d'effectuer le montage des tentes, tribunes, structures et échafaudages utilisées sur les spectacles en respectant les obligations réglementaires
- connaître les règles fondamentales édictées par les normes et les règlements, concernant la conception, le montage et la vérification des tentes, tribunes structures et échafaudages
- pouvoir évaluer la qualité d'un montage et rédiger l'attestation de bon montage.

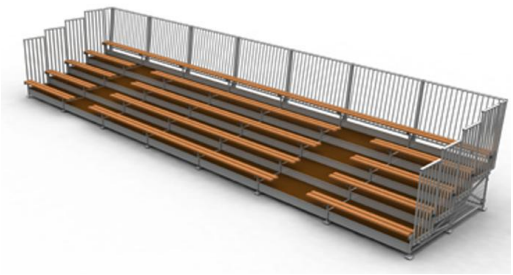

public concerné :
toute personne pouvant être amenée à mettre en place ces équipements
en particulier : **monteurs, techniciens, régisseurs, directeurs techniques…**

accroche et levage de charges dans les salles de spectacle

type de session	prix
session initiale (5 jours - 35 h) **minimum 4 stagiaires** **maximum 8 stagiaires**	960 €
session remise à niveau (3 jours - 21 h) **minimum 4 stagiaires** **maximum 8 stagiaires**	570 €

objectifs :

- acquisition des connaissances théoriques et réglementaires sur le levage
- application de l'arrêté du 25/07/2022 modifié fixant les règles de sécurité et les dispositions techniques applicables aux structures provisoires et démontables
- mise en pratique de situation
- précautions de mise en oeuvre
- travail et équipe
- secours en cas d'accident

évaluation : permettre au technicien d'adapter ses compétences à son poste de travail

public concerné :

toute personne pouvant être amenée à exécuter, ou à encadrer des travaux de levage, de mise en place de structures, pour les besoins d'un spectacle ou d'un événement.

en particulier : **régisseurs plateau, lumière, son, régisseurs généraux, directeurs techniques…**

travail en hauteur, travail suspendu

type de session	prix
session initiale (5 jours - 35 h) **minimum 4 stagiaires** **maximum 6 stagiaires**	1 480 €
session recyclage (2 jours - 14 h) **minimum 4 stagiaires** **maximum 6 stagiaires**	380 €

objectifs :

- acquisition des connaissances théoriques et réglementaires sur le travail en hauteur
- apprentissage du port des équipements de protection individuels (E.P.I.)
- mise en pratique en situation
- précautions de mise en œuvre
- travail et équipe
- secours en cas d'accident

évaluation : permettre au technicien d'adapter ses compétences à son poste de travail

public concerné :

toute personne pouvant être amenée à exécuter, ou à encadrer des travaux en hauteur, suspendus ou sur structures, pour les besoins d'un spectacle ou d'un événement.

en particulier : **régisseurs plateau, lumière, son, régisseurs généraux, directeurs techniques…**

sécurité électrique dans les salles de spectacle (habilitation)

type de session	prix
session initiale (5 jours - 35 h) **minimum 4 stagiaires** **maximum 8 stagiaires**	960 €
session recyclage (2 jours - 14 h) **minimum 4 stagiaires** **maximum 8 stagiaires**	490 €

objectifs :

- compléter les connaissances pratiques par les règles théoriques et réglementaires
- réviser les connaissances acquises en électricité
- enseigner les modes opératoires décrits dans la norme NF C 18-510
- permettre au technicien d'adapter ses compétences à son poste de travail
- délivrer un avis à l'employeur pour lui permettre de délivrer une habilitation (B0 H0 B1 B2 BR BS BC BE V)

public concerné :

toute personne pouvant être amenée à exécuter des travaux d'ordre électrique dans les lieux de spectacles (permanents ou occasionnels).

personnes ayant des connaissances de base en électricité ou une expérience pratique de terrain.

le contenu de ce stage est conforme aux recommandations de l'INRS et à la norme NF C 18-510.

recyclage recommandé tous les 3 ans à 5 ans.
pour les personnes n'ayant pas fait de recyclage depuis l'entrée en vigueur de la norme NF C 18-510 (mai 2012) : recyclage obligatoire.

PEMP (nacelle) 1A

type de session	prix
session initiale	250 €
session recyclage (1 jour - 7 h)	225 €
minimum 4 stagiaires	
maximum 6 stagiaires	

objectifs :

- sensibiliser les personnels à la conduite **en sécurité** des PEMP (nacelles) les plus employées dans le spectacle
- apprendre à conduire l'engin le plus adapté suivant la nature du sol et du type de travaux à entreprendre
- permettre à l'employeur de délivrer en conséquence, l'autorisation de conduite prévue par le code du travail

le référentiel de la formation correspond à la recommandation N° 486 de la CNAM.

public concerné :

toute personne pouvant être amenée à conduire ces engins, même ponctuellement, personnels chargés de la surveillance au sol

PEMP (nacelle) catégorie A et B - type 1 et 3

type de session	prix
session initiale (3 jours- 21 h)	790 €
minimum 4 stagiaires	
maximum 6 stagiaires	
session recyclage (2 jours- 14 h)	460 €
minimum 4 stagiaires	
maximum 6 stagiaires	

objectifs :

- sensibiliser les personnels à la conduite **en sécurité** des PEMP (nacelles) les plus employées dans le spectacle
- permettre à l'employeur de délivrer en conséquence, l'autorisation de conduite prévue par le code du travail
- apprendre à conduire l'engin le plus adapté, suivant la nature du sol et du type de travaux à entreprendre

la formation porte sur 2 types d'engins, différentes énergies : moteur thermique, moteur électrique et l'apprentissage s'effectue sur deux types de sol : viabilisé, non viabilisé.

le référentiel de la formation correspond à la recommandation N° 486 de la CNAM.

public concerné :

toute personne pouvant être amenée à conduire ces engins, même ponctuellement, personnels chargés de la surveillance au sol

informations pratiques

pour vous inscrire sur une de nos sessions de formation, merci de prendre contact avec une conseillère en formation.

une fiche d'inscription vous sera transmise avec l'ensemble des éléments nécessaire à la demande de prise en charge.

pour chaque formation, avant même toute inscription, un échange aura lieu afin de s'assurer de l'adéquation de la formation projetée vis-à-vis de l'offre que nous proposons. le parcours de chaque apprenant est étudié dans un processus global qui permet la personnalisation et l'adaptation de notre offre à vos besoins.

les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception de l'ensemble des éléments et de l'accord de prise en charge. à moins de 4 stagiaires inscrits, les sessions ne pourront être maintenues.

contacts

dans les locaux de scénique assistance
(bâtiments en ossature bois)
ZAC object'Ifs sud
150 rue paul boucherot 14123 Ifs

02 31 78 77 52
contact@tmiformation.fr

page facebook : tmi formation

http://tmi-formation.wixsite.com/tmi-formation

REMARQUE IMPORTANTE : si vous rencontrez des difficultés de quelque nature que ce soit, sur le plan physique (handicap, maladie, ou autre) ou psychologique, sensoriel … qui pourraient vous gêner pour suivre correctement la formation ; mais aussi, si vous pensez que vous pouvez être l'objet de discrimination ou d'attitudes stigmatisantes, merci de nous contacter le plus en amont possible. le formateur échangera directement avec vous, et, si l'on doit adapter la formation ou les méthodes pédagogiques pour vous accueillir correctement, nous procèderons ensemble à ces adaptations. soyez assuré que nous serons à votre écoute avec bienveillance et garantie de confidentialité. notre objectif est de permettre d'accueillir le plus grand nombre à nos formations, et que chacun vive une expérience humaine et professionnelle pleinement enrichissante.